

Au Collège des Bourgmestre et Échevin-e-s
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Bruxelles, le 19 juin 2024

OBJET : avis du GRACQ et du Fietsersbond dans le cadre de l'enquête publique concernant le réaménagement de la rue Jean-Baptiste Serkeyn (réf. communale J.12255)

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevin-e-s,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation,

Les associations GRACQ et Fietsersbond souhaitent réagir à l'enquête publique visant à réaliser une cyclostrade entre le parc L28 et la rue Herkoliers, via les rues Serkeyn, Gemba et Gisèle Halimi.

Pour faire face aux défis environnementaux auxquels nos sociétés sont confrontées, il est indispensable de repenser la mobilité urbaine en favorisant les déplacements qui génèrent peu ou pas de pollutions et réduisent la congestion automobile. Pour ce faire, il est nécessaire de fournir aux cyclistes bruxellois un réseau d'infrastructures cyclables de qualité et ininterrompu leur permettant de parcourir de longues distances en toute sécurité.

Dans cette optique, des cyclostrades constituent un investissement essentiel dans la mobilité durable. Des cyclostrades bien conçues assurent la connexion entre les différents quartiers de la ville et permettent aux cyclistes d'arriver à destination de manière rapide et agréable.

Pour ces raisons, nous soutenons le projet à l'enquête publique.

Réaménagement de la rue Serkeyn

Dans la rue Serkeyn, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre de 4m de large doit être saluée, de même que la mise en sens unique, l'établissement d'une zone de rencontre 20km/h, et la mise en plateau du carrefour avec la chaussée de Jette.

Plus généralement, nous sommes très satisfaits de constater que ce projet fait passer la rue Serkeyn d'une situation « tout pour la voiture » à une situation qui privilégie les mobilités actives et les espaces verts. Nous saluons le fait que le projet ne se contente pas simplement de créer une piste cyclable mais en profite pour investir dans un espace public de qualité. À ce titre,

la forte réduction du stationnement automobile est bienvenue ; rappelons à ce sujet que la diminution du stationnement automobile ne libère pas seulement de l'espace public pour d'autres usages, elle contribue aussi au report modal en diminuant l'attractivité de la voiture individuelle.

Par contre, nous remarquons que les plans prévoient un dévoiement de la piste cyclable juste après la micro-forêt. Un dévoiement est nécessaire pour se mettre dans l'axe de la rue de l'Armistice, mais nous ne comprenons pas bien pourquoi il a été placé à cet endroit plutôt que juste avant la chaussée de Jette. En effet, en plaçant le dévoiement juste après la micro-forêt, on crée un espace piéton intercalé entre la piste cyclable et le mur, ce qui obligera les piétons à traverser la piste cyclable et créera des conflits potentiels entre piétons et cyclistes.

Placer le dévoiement juste avant la traversée de la chaussée de Jette permettrait non seulement d'éviter les conflits entre cyclistes et piétons, mais aurait aussi l'avantage de mieux souligner la transition avec le régime de circulation différent dans la rue de l'Armistice, et d'encourager les cyclistes à ralentir avant la traversée de la chaussée de Jette. Cela assurerait aussi un franchissement davantage perpendiculaire de la chaussée de Jette, ce qui serait plus sécurisant que le croisement de biais prévu par le projet.

Croisement de la rue Serkeyn et de la chaussée de Jette

En ce qui concerne le croisement entre la rue Serkeyn et la chaussée de Jette, il est important de matérialiser la continuité et la priorité de la piste cyclable tout en assurant la sécurité des croisements entre vélos et voitures. Nous suggérons de placer des logos vélos sur la traversée afin de prévenir les automobilistes que des cyclistes arrivent dans les deux sens.

Rues Gemba et Gisèle Halimi (anciennement rue de l'Armistice)

Dans les rues Gemba et Gisèle Halimi (anciennement rue de l'Armistice), le projet opte pour un passage en rue cyclable, un choix minimaliste par rapport au niveau d'ambition que suppose normalement une cyclostrade. Nous souhaitons rappeler qu'une rue cyclable n'est un aménagement opportun qu'aux endroits où la pression automobile est faible. Il sera donc très important de stopper au maximum le trafic de transit.

Jonction de la cyclostrade avec le boulevard Belgica

Pour assurer des déplacements cyclistes efficaces, la continuité du cheminement est un élément fort important. À ce sujet, nous constatons avec grand regret que la jonction avec le boulevard Belgica n'est pas traitée, la piste cyclable s'arrêtant même brusquement bien avant le boulevard. Nous comprenons que le raccord proprement dit avec la station Belgica fait partie d'un projet séparé (projet tram 15), mais nous estimons que si les projets Serkeyn et tram 15 ne sont pas réalisés simultanément, alors il est nécessaire de prévoir une solution temporaire pour raccorder la cyclostrade au boulevard.

Or, sur base des plans joints à la demande, nous ne voyons pas clairement quel chemin sont supposés prendre les cyclistes pour passer du boulevard Belgica à la cyclostrade et vice-versa. Les cyclistes doivent-ils passer par la zone indiquée sur les plans comme « Zone réservée : projet communal de parking vélo » ? Si c'est le cas, ce projet de parking vélo ne pourra bien entendu pas être réalisé. Ou bien doivent-ils passer entre la bouche de métro et l'œuvre d'art voisine de celle-ci ? Ces questions doivent impérativement être clarifiées. Il est important d'avoir un guidage efficace des cyclistes et un bon accompagnement du flux tout en prévenant les piétons qui risquent de se retrouver confrontés à des cyclistes.

Nous vous remercions de prendre en compte ces remarques dans la formulation de votre avis final. Par ailleurs, nous demandons qu'un représentant de nos associations puisse être entendu lors de la commission de concertation du 28 juin prochain.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevin-e-s, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation, nos salutations respectueuses.

Pour le Fietsersbond
Thomas Deweer
Thomas.deweer@fietserbond.be

Pour le GRACQ
Jérôme Lescanne
jette@gracq.org